



Rapport Moral 2025 : l'Heure de l'Enracinement

Intervention d'Alain Martel, Président de Fransylva 04

Chers adhérents, Chers amis forestiers,

Il y a un peu plus d'un an, le 11 octobre 2024 à Oraison, nous posons l'acte de naissance de notre syndicat départemental. Après des années de turbulences et une scission inévitable, nous avons un défi immense : prouver que les propriétaires forestiers des Alpes-de-Haute-Provence pouvaient, et devaient, reprendre leur destin en main.

Si 2024 a été l'année de la **renaissance**, je suis fier de vous dire aujourd'hui que 2025 a été celle de notre **enracinement**.

Une force qui grandit

Un syndicat n'existe que par ceux qui le composent. Ma première satisfaction est de voir que notre famille s'agrandit. Nous avons terminé l'année avec **138 adhérents**, contre 116 l'an dernier. Ensemble, nous représentons désormais plus de **8 000 hectares** de forêts. Une croissance de 20 % en un an, c'est un signal fort : cela prouve que notre action répond à un besoin réel de défense, d'échange et de protection. Plus nous serons nombreux, plus notre voix portera haut auprès du Préfet et de nos partenaires.

Reprendre notre place

En 2025, nous n'avons pas seulement existé administrativement, nous avons agi. Nous avons renoué un dialogue constructif avec les services de l'État. Pourquoi ? Pour que la forêt privée ne soit plus jamais la "grande oubliée" des politiques locales. Nous rappelons sans cesse que la forêt n'est pas qu'un décor : c'est un patrimoine vivant qui demande du travail et du respect.

Protéger les propriétaires

Au-delà de l'assurance responsabilité civile liée à l'adhésion, en 2025 nous nous sommes attaqués à un sujet qui préoccupe beaucoup d'entre vous : la responsabilité juridique sur les sentiers de randonnée (GR, PR, VTT) qui traversent nos parcelles. C'est une question complexe où le droit de propriété se heurte aux usages de loisirs. Nous avons lancé une réflexion et mis en place un groupe de travail. Notre objectif est clair : **vous protéger**. Vous ne devez pas porter seuls les risques liés au passage du public sur vos parcelles.

Informez pour l'avenir

Nous avons pérennisé notre **lettre d'information mensuelle**. C'est notre lien direct. Elle vous permet de décrypter les évolutions juridiques, les aides disponibles et les conseils techniques pour mieux gérer vos bois aujourd'hui et les transmettre demain.

Conclusion et perspectives

Notre situation financière est saine et nous pouvons regarder 2026 avec sérénité et ambition.

Pour 2026, notre ambition se décline en trois axes prioritaires :

- Renforcer notre présence institutionnelle : Nous continuerons de porter haut votre voix auprès des services de l'État et de nos partenaires pour que la forêt privée soit reconnue à sa juste valeur.
- Sécuriser nos adhérents : C'est une attente forte. Nous nous engageons à vous donner accès à une protection juridique efficace, afin que vous puissiez gérer vos parcelles avec l'esprit libre face aux risques de responsabilités.
- Cultiver la proximité : Nous resterons à vos côtés, sur le terrain, pour répondre concrètement à vos réalités quotidiennes et aux enjeux de vos forêts.

En consolidant notre syndicat cette année, nous avons fait comme l'arbre : nous avons fortifié nos racines pour que nos actions puissent s'épanouir durablement.

Je vous remercie pour votre fidélité, pour votre engagement et pour la confiance que vous nous témoignez.

Alain Martel